

Johannes Kinker et le wallon

par ARMAND BOILEAU

Chercheur associé du F. N. R. S.

1. Lorsque, en 1817, fut créée l'Université de Liège, — où, comme dans les autres universités des Pays-Bas, l'enseignement était dispensé en latin, — le roi Guillaume nomma, par arrêté du 24 juin, Johannes Kinker pour y

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS :

adj. = adjectif ; — adv. = adverbe ; — auj. = aujourd'hui ; — BDW = *Bulletin du Dictionnaire Wallon* ; — BTD = *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie* ; — conj. = conjonction ; — cp. = comparer (avec) ; — DBR = *Les Dialectes belgo-romans* ; — DFL = *Dictionnaire français-liégeois de Jean HAUST* publié sous la direction d'Élisée LEGROS (1948) ; — DL = *Dictionnaire liégeois de Jean HAUST* (1933), — f. ou fém. = féminin ; — Forir = *Dictionnaire liégeois de H. FORIR* (1875) ; — fr. = français ; — frq. = francique ; — Geschiere = L. GESCHIERE, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, Amsterdam, 1950 ; — infl. = influence ; — L = *Communication de M. Élisée LEGROS* ; — ld. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — litt. = littéralement ; — *Mél. Delbouille* = *Mélanges de Linguistique romane et de Philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, 2 vol., Gembloux, 1964 ; — nld. = néerlandais ; — part. = participe ; — prép. = préposition ; — prés. = présent ; — pron. pers. = pronom personnel ; — syn. = synonyme ; — t. = tome ; — v. = verbe ; — vfr. = vieux-français ; — VW = *La Vie Wallonne* ; — w. = wallon ; Warland = J. WARLAND, *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmédys*, Liège, 1940 ; — Wisimus = J. WISIMUS, *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois*, Verviers, 1947.

Je tiens à remercier cordialement M. Élisée LEGROS, qui a bien voulu relire le manuscrit de cet article et à qui je dois mainte correction et un complément d'information, notamment en ce qui concerne la langue des écrivains liégeois du 19^e siècle.

enseigner la littérature néerlandaise : « *litteraturam hollandicam, eloquentiam et poesin* » (1).

Kinker était né en 1764 à Nieuwer Amstel. Docteur en Droit, il avait été, jusqu'à sa nomination à Liège, avocat à La Haye, puis à Amsterdam. Philosophe et écrivain, il avait à son actif une œuvre de valeur très inégale. Dès 1785, il avait publié des élégies dans un style larmoyant et sentimental. Son œuvre critique était d'une tenue beaucoup plus élevée. Il y attaquait la médiocrité conventionnelle qui caractérisait la littérature de son époque.

Durant son séjour à Liège, plus exactement en 1819 et en 1821, il fit encore paraître de longs recueils de vers qui, semble-t-il, n'eurent guère de succès et qui, du reste, ne méritaient pas d'en avoir. Pour lui, la poésie n'était qu'un prétexte à philosopher : « *een gekristalliseerde filosofie* ». Mais sa prose vigoureuse et, plus particulièrement les articles dans lesquels il traitait de problèmes d'esthétique (2), lui ont valu une place non négligeable, sinon plus méritée que celle que réservent les historiens de la littérature à son contemporain, le prolixe et pontifiant Bilderdijk, à côté de qui on le cite généralement.

Le Luxembourgeois Jean-François-Xavier Würth, qui devait lui succéder à l'Université de Liège après la révolution de 1830, a décrit la personnalité de Kinker en ces termes : « Doué d'un génie transcendant, d'une imagination vive, d'une originalité pleine de verve, d'un jugement incorruptible, embrassant dans ses études tout ce qui tient à la philosophie et aux beaux-arts, même la musique, sa conversation est infiniment intéressante, et pétillante d'esprit

(1) M. RUTTEN, *Neerlandica aan de Rijksuniversiteit te Luik. Johannes Kinker*, dans *Revue des Langues vivantes*, XXVII, 1962, 2, pp. 99-133. Voir p. 101.

(2) Sur les conceptions littéraires de Kinker, voir G. J. VIS, *Johannes Kinker en zijn literaire theorie. Bijdrage tot een interpretatie van de voorredes bij zijn gedichten (1819-1821)*, Zwolle, 1967.

Il manie sa langue maternelle avec une facilité étonnante ; (...) sa philosophie [est] celle d'une raison hardie et indépendante, mais sage et formée par l'étude approfondie des ouvrages de Kant, le plus grand des philosophes. En politique, il s'est toujours montré partisan des idées vraiment libérales, citoyen éclairé, ami de la liberté, et d'un gouvernement protecteur mais nourrissant une haine vigoureuse contre les principes destructeurs de la société, contre les oppresseurs, contre les fanatiques (...). Kinker est une de ces âmes fortes qui se suffisent, et marchent d'un pas ferme sous l'œil de la raison, qui les guide » (1).

Tel était l'homme qui, le premier, avait été appelé à enseigner à Liège la langue et la littérature néerlandaises.

Son enseignement n'avait pas débuté sous d'heureux auspices et, jusqu'en 1823 et durant les années difficiles de 1828 à 1830, il connut pas mal de difficultés. Cependant, par son caractère affable, sa faculté d'adaptation, sa diplomatie, et aussi la conscience avec laquelle il s'était consacré à sa tâche, il avait su gagner la sympathie de ses étudiants et des milieux liégeois auxquels il s'était intégré.

Cette intégration à la vie liégeoise a-t-elle été jusqu'à l'étude et la connaissance du dialecte local, comme on l'a affirmé en se basant sur quelques vers et quelques mots wallons qui apparaissent çà et là dans un très long poème intitulé *Mijn afscheid van het IJ en den Amstel bij mijn vertrek naar Luik?* (2).

Essayer de répondre à cette question : tel est le but de cette communication.

2. Dans le poème cité ci-dessus, l'auteur décrit en long et en large comment il conçoit son rôle dans la Cité Ardente,

(1) Cité d'après M. RUTTEN, op. cit., pp. 131-132.

(2) J. KINKER, *Gedichten*, III, Amsterdam, 1821, pp. 183-202.

en sa qualité de professeur de néerlandais, tant sur le plan didactique que sur le plan humain. Ce genre de poésie ne présente guère d'intérêt du point de vue esthétique et nous ne retiendrons ici que les passages dans lesquels intervient le wallon.

2.1. C'est ainsi qu'aux vers 21 et 22 de la sixième page du poème, où il explique ses conceptions de l'enseignement de la prononciation, il écrit notamment :

Logge moet men laten hooren
Als in 't luiker waalsch GI KNOH (5).

En bon pédagogue, qui part du connu pour aller vers l'inconnu, il prend donc comme point de comparaison, pour enseigner le phonème nld. [χ], un son connu du wallon, qui n'a pas d'existence comme phonème distinct, mais qui se présente néanmoins comme variante combinatoire de *h* en position finale, derrière voyelle vélaire, par exemple dans *dji k'noh*. Nous ne procédions pas autrement il y a à peine 20 ans d'ici, lorsque nos élèves connaissaient encore le wallon...

2.2. Il s'étend davantage sur la nécessité dans laquelle il se trouve, pour mener sa tâche à bonne fin, de s'adapter, de s'acclimater, et, sans pour autant renier sa langue maternelle, de s'assimiler à la population au milieu de laquelle il va vivre, en apprenant la langue de ceux dont il est devenu le concitoyen.

Aux vers 7 à 10 de la neuvième page, il s'exprime comme suit :

Nu, dan zal ik naarstig leeren : —
GINN SO NEN CIAL PON' FÉ RIN :

(1) KINKER, *op. cit.*, p. 189.

LÎGE, MA DEUZEME PATREIE! I
FA BEN KIG' KUIRE ON PASTIN (1).

Outre le possessif *ma* au lieu de *mi*, on remarquera que la construction du premier vers wallon n'est pas conforme à l'usage, mais peut-être est-elle due aux besoins de la rime? Il faudrait lire (transposition en orthographe Feller) (2) :

Dji n' so nin cial po n' rin fé:
Lîdje, mi deûzinme patrèye! I
fât bin dj' qui cuire on passe-tins.

2.3. Aux vers 9 à 12 de la onzième page, nous lisons :

Help mij, daar, de duizend klanken
Van uw moederspraak, Gretry!
Vormen, leer me er zeggen : — « LI
KOUR MI R'MONTE JUSK' É GOZY! » (3)

Cette phrase, qui, aujourd'hui, se dirait : *Li côur mi r'monte disqu' à gozi*, littéralement : « le cœur me remonte jusqu'au gosier », est une métaphore bien typiquement liégeoise. Elle figure au *Dictionnaire liégeois* de Jean HAUST (p. 172 v° *côur*) et sert à exprimer une émotion intense, cp. en français : « j'ai le cœur serré », « j'ai le cœur qui bat à tout rompre ». On la retrouve, avec une signification beaucoup plus terre-à-terre (= « j'ai la nausée », cp. *çoula m' rimonte à gozi*, DFL 323 v° *nausée*), dans *Li Voyèdje di Tchaufontaine* (Troisième acte), aux vers 590-591 :

(1) KINKER, *op. cit.*, p. 192.

(2) Dans les transpositions en orthographe Feller, nous utilisons la graphie *-â-* au lieu de l'actuel *-à-*, suivant en cela l'exemple de J. HAUST, dans ses éditions de textes en dialecte liégeois des 17^e et 18^e siècles, bien qu'on soit mal renseigné sur la situation exacte au début du siècle dernier. Au moment où la *Société de Littérature wallonne* a adopté le système élaboré par Jules FELLER (1900), les auteurs écrivaient encore *-â-* (L), alors que la labialisation était un fait accompli.

(3) KINKER, *op. cit.*, p. 194.

*À vèy cist-amagnî,
li coûr mi r'monte djusqu'è gozi (1).*

On notera que Kinker employait la locution *djusqu'è gozi*, comme dans la pièce de 1757, alors que le dialecte actuel dit : *disqu'à gozi* (2).

2.4. Devenu Liégeois depuis peu, il semble avoir immédiatement « senti » la différence entre le parler des citadins et celui des campagnards, qu'il souhaiterait également connaître et apprécier, car il écrit un peu plus loin :

Laat mij, zelfs, de HOUT-SI-PLOUCHE
Dorpspraak kittlen in het oor! (3)

2.5. Notre poète-philosophe n'en oublie pas pour autant qu'il est aussi professeur de philologie néerlandaise. On ne s'étonnera pas trop qu'il recherche des traces d'influence germanique dans le dialecte liégeois. Dans des notes étymologiques en bas de page (4), il cite notamment l'impératif *LOUK* du verbe *louki* « regarder », qu'il attribue à l'anglo-saxon *locjan* « kijken » (5), et *forzoûmer* « négliger, oublier », qui vient d'une variante limbourgeoise (*versoemen*) du mnl.

(1) *Li Voyédje di Tchaufontaine*. Opéra comique de 1757 en dialecte liégeois. Édition critique, avec commentaire et glossaire par Jean HAUST, Liège, 1924.

(2) Voir § 3.6.1 v° *djusqui*.

(3) Vers 15-16 de la page 194 (KINKER, *op. cit.*). Traduction : « Puisse même la langue du village de *Houte-s-i-plôti* chatouiller mes oreilles ». L'existence de *Houte-s-i-plôti* ou *Hoûte-s-i-plôti* (= « Écoute s'il pleu »), ld. situé aux confins de Plainevaux et Esneux, a peut-être été « révélée » à Kinker par une pièce de théâtre : *Li fièsse di Hoûte-s-i-plôti*, datant, comme *Li Voyédje di Tchaufontaine*, de 1757. Il est très probable que Kinker ait pris plaisir à assister à des représentations théâtrales en dialecte, ce qui devait être pour lui une magnifique occasion d'entendre parler le wallon. La citation dont il vient d'être question plus haut (§ 2.3) semble bien confirmer cette impression.

(4) KINKER, *op. cit.*, p. 193.

(5) En réalité, ce verbe vient du mnl. *loeken*, cfr Warland (p. 142), Geschiere (p. 178) et BDW, t. 22, 1960, p. 88.

versuimen (1) : Kinker l'écrit d'abord FORZUMÉ, ensuite FORZOUMÉ dans la phrase L'AMOR NÒ FAI TÒ FORZOUMÉ, qui est extraite (sans indication de source) d'une pièce de théâtre du 18^e siècle : *Qwand on-z-inme, l'amor nos fêt tot forzoûmer* (2). Il a la main moins heureuse quand il cite comme emprunts germaniques les verbes AHAFTÉ « aanhechten » [*ahafter* ou *ahaveter* « accrocher (son tablier aux ronces, etc.) » (3)] et STOPÉ « stoppen » [*stoper* « étouper, boucher avec de l'étoupe, calfater » (4)]. On notera que *ahafter* et *forzoûmer* sont aujourd'hui inusités en wallon liégeois : ils figurent au DL avec la mention (F), signifiant qu'ils sont empruntés au *Dictionnaire liégeois* de H. FORIR (imprimé par fascicules de 1860 à 1875, mais l'auteur est mort en 1862 [L]).

Les dernières strophes du poème contiennent des considérations étymologiques sans intérêt sur des toponymes tels que *Lidje* et *Cologne*, sur divers hydronymes (p. ex. : *Vesdre*), et sur des noms de peuples, p. ex. celui des *Éburons* (qu'il rapproche du nom des Huns...).

3. Nous ne croyons pas qu'on puisse monter en épingle les connaissances que Kinker pouvait posséder du wallon liégeois, en se référant uniquement aux quelques vers et aux quelques mots isolés cités ci-dessus.

Mais un témoignage inédit nous permet de répondre affirmativement à la question que nous avons posée en commençant. Nous en avons eu connaissance en 1966 grâce à M. G. VIS, assistant à l'*Instituut voor Neerlandistiek* de l'Université d'Amsterdam, qui a effectué des recherches

(1) Cfr BDW, t. 22, 1960, p. 95.

(2) *Théâtre liégeois*, édité par F. BAILLEUX, Liège, 1854.

(3) Il s'agit en réalité d'un dérivé de *havèt* « crochet » (DL 17), dont l'origine n'est pas claire.

(4) DL 617.

approfondies sur l'œuvre de Kinker et qui a découvert à la bibliothèque de l'Université de Leyde une correspondance échangée en wallon entre le professeur hollandais et son collègue Destriveaux de la Faculté de Droit (1).

Destriveaux n'est pas un inconnu pour les Liégeois, qui ont donné son nom à une rue de leur ville. Né en 1780, il avait été recteur de l'Université durant l'année académique 1823-1824. Après la révolution de 1830, il représenta l'arrondissement de Liège au Congrès national (2). Les deux documents dont il est question ici ne sont malheureusement pas datés.

3.1. Le premier de ces documents est une brève lettre que Destriveaux fait transmettre à son collègue et ami Kinker par l'intermédiaire de sa *mèskène* (servante), qui était chargée d'aller chercher quelques livres réservés à son intention.

En voici le texte, qui ne demande pas de commentaire :

Diè wad binamé Confrere
 Vo veyé ben ki j'inn fai nol façon avou vo.
 J'iv z-evoïe mi meskenn po kwèri les liv' ki
 vo s'avé metou d' costé por mi.
 Ben mè respè à Madam et n'inn rouvi n'en di no
 v'ni veïe à l' samainn.
 Poirtev turto ben.
 Destriveaux.

Transposition en orthographe Feller :

Diè-wåde (3), *binamé Confrère.*
Vos vèyez bin qui dji n' fè nôle façon avou vos.
Dji v's-èvoïe mi mèskène po kwèri lès lîves qui
vos-avez mètou d' costé por mi.

(1) G. J. VIS, *op. cit.*, pp. 287 et 330 (note 88).

(2) F. MAGNETTE, *Précis d'histoire liégeoise*, 3^e éd., Liège, 1929, p. 301.

(3) Voir § 3.6.2.

*Bin mès rèsprès à Madame, èt ni n' roûvîz nin
(lire : èt si n' roûvîz nin?) di nos v'ni vèy
à l' saminne.*

Pwèrtez v' turtos bin.

D.

3.2. La réponse de Kinker, qui fait l'objet du second document, mérite qu'on s'y attarde plus longuement. Comme on peut s'y attendre, ce texte n'est pas écrit dans un wallon impeccable, mais il porte, de ce fait, une marque d'authenticité indiscutable, d'autant plus que la graphie extrêmement simplifiée reflète assez bien la manière dont le scripteur croyait devoir prononcer les mots et les phrases.

Avant d'en arriver à l'objet proprement dit de sa lettre, qui est d'annoncer sa visite, en réponse à l'invitation qui lui a été faite, Kinker disserte assez longuement à propos du mot *mèskène*, qui semble avoir été pour lui une révélation : encore un mot d'origine germanique, pense-t-il !

Dans la dernière partie, la plus faible du point de vue linguistique, Kinker exprime sa joie d'avoir l'occasion, lors de cette visite, de parfaire sa connaissance du wallon : il le fait gauchement en des phrases qui nous paraissent un peu « alambiquées ».

- (1) ji so binâhe di veîe, d'ven voss lett' di sammdi, kil mo Hollandai meiske trov ossi inne plesse d'ven li lingag di cial, mêm insi komm on l' speliv ignia keke ten : meisken, et eko adle noss compatriotte les Flamand masken.
- (2) Ignia dons ossi des meskenn d'ven Lîge, et on pou dir' à jône feie ben avinaie — « meskenn aijè wad ki tot jowan â respounette on niv fai fé inne hipette : ka le hipette pout d'ni vorm' des hikette ».
- (3) Vola donc éko inn mo ki n'èt nen k'hustiné diss origin.
- (4) Si jin vo fai nol éhaleurre, no venran d'man à katr'eure (mardi) adle vo et Madam Destriveaux, po s'avu l'onneur

di fé s'kinohanse; mai jiv d'mand' tot bonnmen diml dir sen façon, siss jou la mutoi n'vi convinreu nen.

- (5) Gim higtaye bai-ko d'avu èko adle vo à wagnî inn gheulaie di ligeoi, pov' dine ste manyre di parlé poss kigg n'à polou trové inn ôte; vol troufleret ben avou eûne ki s'ret mëeu; gim flat ben ki von seret nen amaké ki jusk asteur gin pou k'hachi al kougneie, et kigg' so d'ven l'enfantise dimm savu té.
- (6) Gi sper k'on jou j'poiret m'estaplé somm janb avou voss astans'nence.
- (7) Pointé mi omeg a Madam voss spos; li menne vi salue, insi k'mi.
- (8) Ji so todi tot a vo.

Kinker.

3.3.1. Le texte original, tel que nous venons de le transcrire, nous permet d'entrevoir les principales caractéristiques phonétiques du « Kinkerwaals ». C'est ainsi qu'il lui arrivait de confondre des voyelles de timbres différents mais voisins :

1° *-an-* et *-in-* : « les FLAMAND » (al. 1) = *lès Flaminds* ; « no venran d'MAN » (al. 4) = *nos vinrans d'min* (1) ;

2° *-a-* et *-o-* ouvert : « poss kigg n'a polou » (al. 5) = *pace qui dj' n'a polou* ;

3° *-é-* fermé et *-è-* ouvert : « éko » (al. 3) = *èco*, mais ailleurs Kinker écrit « eko » (al. 1) et « èko » (al. 5) ; « éhaleurre » (al. 4) = *èhaleûre* ; la voyelle de la désinence de la deuxième personne du pluriel du futur dans « vol troufleret » et « von seret nen amaké » (al. 5) = *vos l' troufèlrez* et *vos n' sèrez nin amaké*.

On ne peut considérer comme fautives les graphies

(1) C'est une faute commune à beaucoup de Flamands et de Bruxellois lorsqu'ils parlent français, p. ex. : « coin » et « Lucien », prononcés *cwan* et *Lucian* (M. GRÉVISSE, *Le bon usage*, 5^e éd., Gembloux-Paris, 1953, p. 46).

« mêm » (al. 1) et « mai » (al. 4), au lieu de *minme* et *mins* ; tous les auteurs liégeois ont écrit « mêm(e) » et « mais » (1) jusqu'à l'adoption de l'orthographe Feller ; de même pour « jône » (al. 2) = *djonne* ou *djône*. En fait, il est impossible de préciser comment on prononçait ces mots à cette époque (L).

3.3.2. Comme il faut s'y attendre de la part d'un étranger, Kinker massacrait assez allègrement la phonétique et la morphologie syntactiques (2) :

— « di veïe D'VEN VOSS lett' », « inne plesse D'VEN LI lingag » et « komm on L'speliv » (al. 1) = *di vèy divins vosse lète, ine plèce divins l' lingadje et come on li spèlîve* (ou *come on l' sipèlîve*) ;

— « des meskenn D'VEN Lîge » (al. 2) = *dès mèskènes divins Lîdje* ;

— « diss origin » (al. 3) = *di si-ôrijine* ;

— « jiv D'mand' tot bonnmen DIML dir » (al. 4) = *dji v' dimande tot bonemint d(i) m'èl dire* ;

— pov' dine STE manyre di parlé », « vol trouFLERet ben » et « gim flat ben KI von seret nen amaké » (al. 5) = *po v' diner cisse manîre di pârler, vos l' troufèlrez bin et dji m' flate bin qu' vos n' sèrez nin amaké* ;

— « gi sper » et « avou VOSS astans'nence » (al. 6) = *dj'espère et avou voste astans'nince* ;

— « voss spos » (al. 7) = *vosse sipoze*, avec insertion d'une voyelle d'appui pour éviter un groupe de trois consonnes.

(1) On rencontre encore suj. quelquefois *mês* à côté de *mins* « mais » (DL 408).

(2) Les fautes qui ne relèvent pas des domaines particuliers, dont il est question ici seront discutées plus loin (§§ 3.6.3 et 3.6.4)

3.3.3. Kinker n'use que sporadiquement et de façon très irrégulière de l'accent aigu et de l'accent grave, de sorte qu'il ne nous est pas possible de discerner si les graphies « â jône feie ben avinaie » (al. 2), « adle » (al. 1 et 4) et « pov' dine » (al. 5) représentent ou non une prononciation correcte : *às djônès fèyes bèn-avinèyes* (ou *às djonnès fèyes bin-n-avinèyes*), *ad'lé* et *po v' diner* [-er = -é] (1).

Par contre, le redoublement de la consonne finale du possessif dans « adle noss compatriotte les Flamand » (al. 1) = *ad'lé nos* [= *nò*] *compâtriyotes lès Flaminds*, et de l'article indéfini dans « inn mo » (al. 2) = *on mot*, indique clairement les fautes commises.

On peut également supposer qu'il insérerait un *ə* atone entre l'article et le substantif dans « ka LE hipette » (al. 2 = *ca l' hipète*, parce que, selon le système graphique qu'il avait adopté, il aurait vraisemblablement écrit **kal hipette* si sa prononciation avait été correcte. La fin de cette phrase (« pout d'ni vorm' des hikette ») est de toute façon boiteuse. Nous pensons qu'il faut dire : *ca l' hipète pout d'ner vormint dès hikètes* ou *l'hikète* (2).

3.4. La transposition en orthographe Feller, qui vise à rendre le texte plus lisible et à alléger le commentaire lexicologique, comporte un certain nombre de corrections d'ordre mineur, tenant compte des observations ci-dessus.

(1) Kinker n'utilise pas régulièrement l'accent circonflexe comme indice de longueur : on ne le trouve que dans « binâhe » (al. 1), « Lige » (al. 2), « â » (al. 2), « jôû » (al. 4), « wagni » (al. 5), « ôte » (al. 5). Cependant, le fait qu'il écrit « feie » (*fèye*) et « kougneie » (*cougnyèye*) d'une part, « gheulaie » (*gueulèye*) et « avinaie » (*avinèye*) d'autre part, montre bien qu'il savait distinguer -è- bref de -ê- long. Il recourait par là, peut-être inconsciemment, au même procédé graphique que les auteurs liégeois de son époque.

(2) La graphie « d'ni » (al. 2) semble bien due à un simple lapsus, puisque, plus loin (al. 5), il écrit : « pov' dine » (= *po v' diner*) « pour vous donner ».

- (1) *Dji so binâhe di vèy divins vosse lète di sam'di, qui l' mot holandès meiske trove ossi (i)ne plèce divins l' lingadje di cial, minme insi come on li spèlève (come on l' sipèlève) i-gn-a quéque tins ; meisken, èt èco ad'lé nos compâtriyotes lès Flaminds : masken.*
- (2) *I-gn-a don ossi dès mèskènes divins Lidje, èt on pout être às djônès fèyes bèn-avinéyes (às djonnès fèyes bin-n-avinéyes) : « Mèskène, ê! Diè wåde, qui tot djowant às rèspounètes, on ni v' fèt fé (on n' vis fèt fé) 'ne hipète ; ca l' hipète pout d'ner vormint [?] dès hikètes.*
- (3) *Vola don èco in' mot (= on mot) qui n'èst nin k'hustiné di si-orijine (ôrijine?).*
- (4) *Si dji n' vos fê nole èhaleûre, nos vinrans d'min à katre èûres (mardi) ad'lé vos èt Madame Destriveaux, po-z-avu l'oneûr di fé s' kinohance : mins dji v' dimande tot bonemint d' m'èl être sins façons, si ç' djoû là mutwèt n' vis convinreût nin.*
- (5) *Dji m' higtéye bêcôp d'avu èco ad'lé vos à wagné 'ne gueûlêye di lidjwès, po v' diner cisse manîre di pârler, pace qui dj' n'a polou trover ine ôte : vos 'l troufèlrez bin avou eune qui sèrèt mèyeû : dji m' flate bin qu' vos n' sèrez nin amaké qui, djusqu'asteûre, dji n' pou k'hatchî à l' cougnêye, èt qui dj' so d'vins l'èfantise di m' savu té [= ?].*
- (6) *Dj'èspère qu'on djoû, dj' pwèrè m'èstapler so m' djambe avou veste astans'nince.*
- (7) *Pwèrtez mi-omèdje à Madame vosse sipoze : li mène vis saluwe, insi qu' mi.*
- (8) *Dji sos todi tot à vos.*

K.

3.5. La langue, par endroits très faible, n'est pas franchement mauvaise. Elle est même plutôt savoureuse.

Tout compte fait et abstraction faite des inévitables barbarismes et solécismes, le vocabulaire wallon de Kinker était relativement riche et varié, même si les mots ne sont pas toujours choisis à bon escient et si le sens de telle ou

telle phrase n'apparaît pas clairement après une première lecture (cfr la fin du 5^me alinéa). On ne peut certes nier qu'il fait preuve d'audace et d'imagination lorsqu'il emploie certaines tournures métaphoriques originales, dans lesquelles on retrouvera peut-être le style un peu emphatique de l'auteur de *Mijne minderjarige Zangster...* (1).

3.6. GLOSSAIRE CRITIQUE.

3.6.1. Termes remarquables employés correctement :

ad'lé, adv. et prép., « auprès (de) » (DL 11).

amaké, part. passé du v. *amaker*, « stupéfier, frapper de stupeur » (DL 22). Dans la phrase *vos n' sèrez nin amaké* (al. 5), le terme est peut-être un peu trop fort : l'auteur aurait pu se contenter de *èwaré* « étonné » (DFL 195).

astèure, adv. « maintenant », litt. = « à cette heure » (DL 42).

aviné (fém. *avinéye*), adj., « éveillé (-e), qui a une mine friponne, un petit air bien décidé », p. ex. *ine avinéye crapôde* « une jeune fille fringante » (DL 50).

avu, v., « avoir ». Forme d'infinitif plus fréquente que *aveûr*. Voir L. Remacle, dans *BTD*, XVI, 1942, pp. 267-283, et É. Legros, dans *Mél. Delbouille* (1964), I, pp. 363-380.

bin, adv., « bien ». Devant un adj. ou un adv. commençant par une voyelle, on prononçait *bèn-* (Forir), auj. *bin-n-ureûs*, *bin-n-oblidjî* (DL 82). La graphie utilisée par Kinker (« ben avinaie ») permet de lire *bin-n-avinéye*, aussi bien que *bèn-avinéye* (al. 2).

binâhe, adj., « content », litt. = « bien aise ». On prononce auj. à Liège *binâhe* (DL 82).

(1) Œuvre parue en 1785.

bonemint, adv. : *tot* ~, « tout bonnement » (DL 93).

compâtriyote (auj. *-pâ-*), m., « compatriote » (DL 158). Il s'agit d'un empr. (avec adaptation du vocalisme) au fr. ; la graphie employée par Kinker (« compatriotte ») n'indique pas s'il prononçait effectivement *-â-* ; le redoublement de *-t-* est peut-être due à l'influence du nld. (de *Patriotten*, *patriottisch*, *patriottisme*).

conv(e)ni (prononcé souvent : *conm'ni*), v., « convenir » (DL 161). Le conditionnel *convinreût* « conviendrait » est normal en wallon, alors que le français emploierait l'indicatif imparfait : *si ç' djoû la mutwèt n' vis convinreût nin* « si ce jour là peut-être ne vous convenait pas ».

cognèye, f., « cognée » (DL 171). Voir § 3.6.3 v° *k(i)hatchi*.

djower (arch.) ou *djouwer*, v., « jouer » (DL 231). Voir § 3.6.1 v° *tot* et § 3.6.3 v° *rèspounète*.

djusqui (plus souvent : *disqui*, qui répond au vfr. *de ce que*), prép., « jusque » (DL 216). Chose curieuse, les auteurs anciens écrivent toujours « jusqu'a » et non « disqu'a » ou « disk'a » (L). La graphie « jusk asteur » (al. 5) ne laisse planer aucun doute quant à la prononciation de Kinker.

èco (souvent abrégé en *co*), adv., « encore » (DL 242). Voir cependant § 3.3.1 (3°).

èspèrer, v., « espérer » ; *dj'èspère* « j'espère » (DL 253). Voir cependant § 3.3.1.

fé, v., « faire » ; *dji fé* « je fais » (al. 4), *on fèt* « on fait » (cf DL 264). Voir cependant § 3.6.3 v° *fèt*.

gueûlêye, f., « gueulée, goulée » (DL 300). *Avu (...)* à *wâgnî (i)ne ~ di lidjwès* (litt. = « avoir... à gagner une goulée de liégeois »), c-à-d. « avoir l'occasion d'ingurgiter une goulée (une bonne dose) de [wallon] liégeois ». La métaphore est osée, mais elle ne manque pas de saveur.

hipète, f., dér. du v. *hiper* « glisser », dans l'expression

fé 'ne hipète « faire un faux-pas » (en parlant d'une fille ou d'une femme), cfr DL 325. C'est exactement avec cette signification que la tournure est employée par K. ; on notera que le mot rime avec *rèspounète* et *hikète* dans la phrase citée (al. 2). S'agit-il d'un « spot », que Kinker aurait entendu ?

k(i)nohance, f., « connaissance » (DL 353) : *po-z-avu l'oneûr di fé s' kinohance* (al. 4) « pour avoir l'honneur de faire sa connaissance ». Kinker emploie l'expression correcte, sans traduire servilement du néerlandais (om de eer te hebben MET HAAR kennis te maken).

manîre, f., « manière » (DL 389) : *po v' diner cisse ~ di pârlér* (al. 5), cp. l'expression nld. *bij wijze van spreken* « façon de parler ».

mèyeû, adj., « meilleur, meilleure ». Le fém. est devenu par analogie : *mèyeûse*, mais *mèyeû*, qui est encore attesté aj. (DL 404) était la forme régulière au 19^e siècle (É. Legros, dans VW, t. 37, 1963, p. 175).

mutwèt, adv., « peut-être » ; cp. vfr. *moult tost* (DL 422).

pârlér (aj. -â-), v., « parler » (DL 460). Syn. (plus rare) de *djâzer*, dans la plupart de ses emplois (L).

poleûr, v., « pouvoir ». Prés. : *dji pou* « je peux », *on pout* « on peut » (al. 2 et 5). Part. passé : *polou* « pu » (al. 5). Futur : *dj(i) pwèrè* (al. 6), attesté à côté de *pôrè* (DL 493).

savu, v., « savoir ». Forme d'infinitif attestée à côté de *saveûr* et *sèpi* (cfr les articles cités v^o *avu*). Voir § 3.6.3 v^o *té*.

todi, adv., « toujours » (DL 663).

tot, adv., « tout » ; employé devant un part. prés. : *tot djowant*, répond au fr. « [tout] en jouant », exprime la simultanéité, cp. nld. *al spelende* (cfr. DL 666). Voir cependant § 3.6.3.

vèy, v., « voir ». S'emploie encore en w. lg. concurremment avec *vèyi* et *vetty* (DL 691).

v(i)ni, v., « venir ». Futur : *i vinrè* ou *i vèrè* « il viendra » (DL 695), *nos vinrans* ou *nos vèrans*. La graphie « no venran » (al. 4) indique que Kinker prononçait *-in-*; cependant, la forme courante à cette époque était *vèrans* (L).

vis : voir v^o *vos*.

vormint, adv., « vraiment »; s'emploie en exclamation, quand il s'agit d'une vérité qu'on découvre à l'instant ou qu'on avait oubliée (DL 699). C'est là le sens qu'on devine dans un passage peu clair du 2^e alinéa : « ka le hipette pour d'ni vorm' des hikette » (cfr § 3.3.3).

vos, pron. pers., « vous ». Comme complément direct ou indirect, après syllabe féminine, on a régulièrement *vis*; après voyelle, il est abrégé en *v'*; « siss joû la mutoi n' vi convinreu nen » (al. 3) = *si ç' djoû là mutwèt n' vis convinreût nin* ou mieux : *ni v' convinreût nin*. Dans une autre phrase, cependant, Kinker emploie *vos* au lieu de *vis* : « si jin vo fai nol éhaleurre » (al. 3, début).

3.6.2. Archaïsmes employés correctement :

cial (auj. : *chal*), adv., « ici » (DL 147).

Diè wåde, litt. = « Dieu [vous] garde ». C'était jadis la salutation ordinaire à Liège (cfr *Li Voyèdje di Tchaufontainne*, édité par J. HAUST, p. 60, note 8). C'est dans ce sens que Destriveaux l'avait employée dans sa lettre (§ 3.1); au deuxième alinéa de sa réponse, Kinker lui donne son sens littéral.

èhaleûre, f., syn. arch. (Forir) de *èhale* « embarras, personne ou objet qui encombre » (DL 245).

hign'ter, v., « rioter, ricaner », dér. de *hignî*, « grimacer,

goguenarder » = vfr. *eschignier* « grimacer », attestés tous deux uniquement dans Forir (cfr DL 323). Employé par hyperbole par Kinker : « Gim higtaye bai-ko... » (al. 5) = *Dji m' hign'téye bécôp...* dans le sens de *dji m' raféye bécôp...* (infinitif : *si rafiyt*), cfr DFL 402.

mène : *li ~*, pron. poss., « le mien, la mienne ». Cette variante arch. de *li meune* (à Liège, notamment), utilisée par Kinker (al. 7), est encore attestée auj., notamment à Argenteau, Hognoul, Trembleur, Odeur, Bergilers, Flémalle, etc. (cfr DL 404 et DFL 311).

rèspounète, f., « cachette ». L'expression *djo(u)wer à rèspounètes*, qui a signifié « jouer à cache-cache » (auj. : *djouwer à catcht*), ne s'emploie plus qu'au sens figuré, en parlant, p. ex. de deux amoureux qui se dissimulent (DL 539) ; c'est le sens qu'elle a dans le texte de Kinker (al. 2).

troufler, v., « troquer » ; encore attesté dans Forir et auj. [notamment] à Verviers et Tohogne (DL 680 et DFL 468). Se conjugait comme *roufler* « se ruer » : *i roufèle* (indic. prés.) ; « vol troufleret ben » (al. 5) = *vos l' troufèlrez bin* « vous l'échangerez bien, vous la troquerez bien ».

wagné, v., « ganger » ; auj. on dit *gangnè* ou *gâgnè*, plutôt que *wagnè* ou *wâgnè* (cfr DL 286 et 703, DFL 231). Voir § 3.6.1 v° *queûlêye*.

3.6.3. Solécismes :

d(i)vins, prép., « dans ». A propos de la concurrence de « en » et « dans » en wallon, spécialement en liégeois, voir É. Legros, dans DBR, t. 17, 1960, pp. 4-36. Kinker donne l'impression de traduire systématiquement nld. *in* par *d'vins* (« d'ven »), quel que soit le contexte : *vèy divins vosse lète* (al. 1) est correct (cfr cependant § 3.3.2), mais on pourrait dire aussi *è vosse lète* ; *divins l' lingadje* (al. 1) n'est pas incorrect absolument, mais *è lingadje* conviendrait

beaucoup mieux ; l'emploi est abusif dans *dji so d'vins l'èfantîse* (al. 5), au lieu de *è l'infantîse*, et surtout dans *divins Lidje* (al. 1), au lieu de *à Lidje* (ou *tot-avé Lidje*).

èfantîse (Forir), f., « enfantillage » (DL 244). La phrase dans laquelle ce mot apparaît (al. 5) est difficilement compréhensible : *dji so d'vins l'èfantîse di m' savu té* = litt. « je suis dans l'enfantillage de me savoir tel » (quid?). Le contexte montre que Kinker fait allusion à son inexpérience du wallon. Dès lors, on peut croire qu'il a pensé à l'expression nld. *ik ben er nog een kind in* « ik ben onervaren ». Mais ceci n'indique pas la portée exacte et la fonction de la proposition infinitive qui suit. Peut-être doit-on comprendre : « je me sens honteux comme un enfant du fait que je me sais incapable de m'exprimer facilement en wallon » (cfr v° *kihatchî*).

fêt (al. 2) : indicatif prés. de *fé* « faire », au lieu du subjonctif *fêsse* ou *fêye* (DL 264), qui s'imposerait parce que la proposition dépend de *Diè wåde qui...* « Dieu [vous] garde (...) qu'on ne vous FASSE faire un faux-pas ».

flater, v., « flatter » (DL 271). La tournure *dji m' flate bin qu' vos n' sèrez nin amaké* signifie probablement : « j'espère bien que vous ne serez pas étonné ». Elle est structurée de la même façon que *dj'ô bin qu'èle si va marier* « il paraît qu'elle va se marier » (DL 449). En nld., on peut également exprimer une notion d'espoir au moyen du verbe *vleien* « flatter » : *zich met iets vleien* « een te hoge verwachting hebben van iets ».

hikète, f., hoquet : *dj'a l' ~* « j'ai le hoquet » (DL 323). Le mot ne s'emploie pas au pluriel : Kinker aurait dû écrire *ca l' hipète pout d'ner vormint l' hikète*, au lieu de *dès hikètes* (al. 2). Le mot est-il d'origine germanique, comme le croit Kinker (cfr al. 3)? Haust pense, à juste titre, qu'il provient d'une onomatopée (cfr BTD, II, 1928

pp. 289-292), mais, pour Geschiere p. 149, la localisation des formes avec *-i-* (qui sont propres à la Wallonie orientale) et l'homonymie avec le nld. *hik* (verbe : *hikken*) et le rhénan *Hick* (verbe : *hicken*) pourraient bien ne pas être dues uniquement au hasard.

insi, adv., « ainsi » (DL 342). La locution employée par Kinker *minme insi come* (al. 1) est un pléonasme (infl. du nld. *evenals, zoals?*) ; *li mène vis saluwe, insi qu' mi* (al. 7) est une transposition littérale du fr. « ainsi que moi ».

k(i)hatchî, v., « hacher menu, charcuter » (DL 351). L'expression *dji n' pou k'hatchî à l' cougnèye*, litt. = « je ne peux hacher à la cognée » (al. 5 *in fine*), doit être comprise dans un sens métaphorique : « je ne suis pas capable de manier facilement [le wallon] (comme le bûcheron manie la cognée) ». Mais on notera : 1° que le verbe est transitif (or Kinker l'emploie intransitivement) ; 2° qu'il a un sens dépréciatif lorsqu'il est employé au figuré (*i k'hatche li francès* « il massacre le français »), alors que Kinker lui donne un sens plutôt flatteur.

k(i)hustiner, v., « rudoyer, houspiller, molester, tarabuster » (DL 352). Le verbe est transitif, or Kinker l'emploie intransitivement : *in' mot qui n'èst nin k'hustiné di si-ôrijine* (al. 3) ; il aurait pu dire : *on mot qui n'a nin k'hustiné si-ôrijine* « un mot qui n'a pas rudoyé (= secoué, c-à-d. renié) son origine [hollandaise] ».

mèskène (arch.), f., « servante » ; d'origine arabe, comme vfr. *meschine* « jeune fille ». A cause de la quasi-homonymie avec *meisken* (à Anvers, on prononce *masken*, cfr Schuermans, *Alg. Vla. Idioticon*, v° *meisken*, p. 370), Kinker a compris qu'il avait, comme en nld. (*meisje*), le sens de « fille », alors que, dans sa lettre, Destriveaux l'avait employé au sens restreint, le seul qu'il avait en wallon. On peut s'imaginer l'effet qu'aurait produit la

phrase dans laquelle Kinker l'emploie (al. 2), s'il avait apostrophé un jour de la sorte une *djône fêye bèn-avinêye...!*

pwèrter, v., « porter » (DL 514). Employé fautivement, comme tout le reste de la phrase (al. 7) : *Pwèrtez mi-omèdje à Madame vosse sipoze*, qu'il faut comprendre : *Rimètez m' bondjou* (ou : *mès respèts*) à *vosse dame* (ou : à *Madame*) (1).

spèli (arch. ; Forir), v., « épeler » (DL 608). Kinker lui attribue les deux significations qu'a le nld. *spellen* : (1) « épeler », (2) « orthographier ». Ce verbe (arch.), qui est encore attesté, notamment en wallon malmédien, également à Verviers (Wisimus) et Jalhay, etc. (L), et qui vient du frq. **spelljan* (Warland 170), devait normalement donner à l'imparfait **spèhihève* ; Kinker le conjugue comme *magnî* : *spèlève* (al. 1), par analogie avec *magnève*.

té (Kinker al. 5 *in fine*) : variante de *tél* (fém. *tele*), « tel », qui s'emploie au masc. devant un substantif commençant par une consonne (*té père, té fi*) ou sans substantif (*c'est-on té qui m' l'a dit*). Il semble bien que la tournure *di m' savu té* « de me savoir tel (= ainsi) » ne soit pas possible en wallon ; on dirait plutôt : *di m' savu come çoula*. Cfr DL 651 et DFL 450. Voir aussi *supra* v° *èfantîse*.

tot, adj., « tout » : *dji so tot-à vos* (al. 8) est calqué du français.

3.6.4. Barbarismes et idiotismes :

astans'nince, f. : ne figure pas au DL, mais il existe un verbe *astans'ner* « étançonner », d'où sont dérivés les substantifs *astans'na* « étançon » et *astans'nèdje* « action d'étançonner, étayement » (DL 41). La locution *avou voste*

(1) En employant *pwèrtez* dans sa formule de politesse, Kinker a peut-être pensé à la tournure nld. *Breng haar mijn beste groeten over*. Mais il est plus probable qu'il se soit laissé influencer par la phrase utilisée par Destriveaux : *Pwèrtez v' turtos bin* « Portez vous tous bien », dont il n'aurait pas compris le sens exact.

astans'nince (al. 6) signifie ici : « avec votre aide, avec votre soutien ». Les substantifs cités par HAUST ont uniquement un sens technique et n'auraient pas pu convenir ici. Kinker en a forgé un nouveau, auquel il a donné le sens abstrait. La phrase « son fils sera une bonne aide pour sa vieillesse » se dit en wallon liégeois : *si fi sèrè-st-on bon aspoya po sès vîs djoûs* (DFL 11). Le mot *aspoya* a également un sens concret : « appui, accouider » (DL 39), mais il a une portée plus générale que *astans'na*, de sorte que la création de Kinker n'est pas si maladroite qu'il y paraît. Sans doute aurait-il pu dire *avou voste assistince* ou *avou vosse sécoûrs* (DFL 28), mais il voulait visiblement employer une métaphore, un tour plus expressif. Après tout, il n'y a pas si mal réussi. Quant à la finale *-ince*, au lieu de *-ance* qu'on attendrait, Kinker n'a pas procédé autrement que bon nombre de nos auteurs qui « wallonisent » *èspérance* en *èspèrance* (L).

èstapler : *dji pwèrè m' ~ so m' djambe* (al. 6). Il y a eu confusion avec *s'astapler* « se camper, se tenir en équilibre » (DL 41). Ici également, on a affaire à une création de Kinker, sur la base d'un mot bien expressif.

katre eûres, « *katr'eure* » (al. 4) : gallicisme (cfr v° *mardi*), au lieu de *cuatre eûres* « quatre heures » (DL 189 v° *cuate*).

mardi (al. 4) : au lieu de *mârdi* (DL 390 v° *mârdi*). Étant donné le système graphique adopté par Kinker, on ne peut pas certifier qu'il ne prononçait pas la voyelle longue, mais on constate que ce sont précisément les mots les plus usuels (noms de jours et noms de nombres) qui sont notés au moyen d'une graphie traduisant une prononciation française : « *katr'eure* », « *sammdi* ».

omèdje, « *omeg* » (al. 7) : n'existe pas en wallon. Le mot est transposé du français « *hommage* », par analogie à *vizèdje* « *visage* ». Toute la finale de la lettre n'est qu'une

traduction maladroite d'une formule française stéréotypée (cfr § 3.6.3 v° *pwèrter*).

orijine, « origin » (al. 3). Il n'est pas possible de discerner si Kinker prononçait le mot « origine » comme en français ou comme on le fait auj. en wallon liégeois : *òrijine*. Nous penchons pour la première hypothèse, car la forme wallonne actuelle est un emprunt qui a remplacé un autre mot encore attesté par Forir : *òr'djène* (DL 442).

sam'di, « sammdi » (al. 1) : au lieu de *sèm'di* « samedi ». Voir v° *mardi*.

s(i)poze, « Madam' voss spos » (al. 7) : n'existe pas en wallon. Il existe cependant un verbe *spozer* « épouser », qui est archaïque partout, à Liège (encore chez les auteurs actuels), à Verviers (Wisimus), à Jalhay et aussi à Malmédy (L). Sont également mentionnés dans Forir : *spozèdje*, m., « épousailles, mariage » et *spozéù*, m., « épouseur », ce dernier encore attesté dans le dicton : *Tos lès hanteùs n' sont nin dès spozéùs* (DL 612). La forme normale que l'on attendrait pour « épouse » serait **s(i)peùse*.

trover, v., « trouver ». Kinker a forgé, par analogie, à la 3^e pers. sg. de l'indicatif prés., la forme *trove*, qu'il écrit « trov » (al. 1), au lieu de *trouve* (DL 681).

. 3.7. L'analyse des fautes confirme nos impressions de première lecture. La connaissance que Kinker pouvait avoir du wallon, au moment où sa lettre a été écrite (vraisemblablement au début de son séjour à Liège, puisqu'il n'avait pas encore eu l'occasion de faire la connaissance de Madame Destriveaux), était encore fort imparfaite, surtout en ce qui concerne la phonétique syntactique. La fin de la lettre, notamment la formule de politesse, montre qu'il n'est pas encore capable de s'exprimer avec une totale spontanéité et qu'il lui arrive de transposer littérale-

ment du français en wallon, — car, comme on le constate généralement chez les individus trilingues, c'est la langue seconde et non la langue maternelle qui interfère le plus sur celle qui a été apprise en troisième lieu. Néanmoins, la richesse de son vocabulaire et l'aisance relative avec laquelle il manie certaines structures courantes méritent d'être soulignées.

4. Une dernière question avant de terminer.

Pourquoi Kinker écrit-il à son collègue en wallon, alors que, manifestement, il lui eût été plus facile de le faire en français?

Simple « jeu de philologue », désireux de réussir une performance? Peut-être! En tout cas, un jeu auquel son ami Destriveaux semblait se prêter de bon gré, en lui accordant son *astans'nince*...

Mais nous avons aussi le droit de penser que l'apprentissage du wallon répondait chez Kinker à un réel besoin. Désireux de s'intégrer à la vie liégeoise, il devait être capable de comprendre, voire d'utiliser lui-même, le dialecte local, parce que la grande majorité de la population en était toujours, alors, au stade de l'unilinguisme, le français cultivé n'ayant commencé à se généraliser qu'à la fin du 18^e siècle, à une époque où « les familles nobles et la meilleure bourgeoisie ne rougissaient pas encore de parler le patois » (1).

(1) J. HAUST, dans la préface de son édition de *Li Voyèdje di Tchaufontaine*, p. 9.